

L'océan Indien, un territoire de recherche multiculturelle

Françoise Vergès

DANS **HERMÈS, LA REVUE** 2002/1 (N° 32-33), PAGES 447 À 456

ÉDITIONS **CNRS ÉDITIONS**

ISSN 0767-9513

DOI 10.4267/2042/14403

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://preprod.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2002-1-page-447.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Françoise Vergès
Center for Cultural Studies Goldsmiths College, London

L'OCÉAN INDIEN, UN TERRITOIRE DE RECHERCHE MULTICULTURELLE

Depuis que les avions de ligne se posent à l'île de la Réunion, on atterrit avec l'océan à sa gauche et la montagne à sa droite, image familière qui rassure le voyageur régulier. Cependant, dès l'atterrissage, une foule d'images et d'impressions viennent contredire cet élément de permanence. Les champs de canne à sucre qui constituaient une couronne verte sur la côte cèdent de plus en plus la place aux logements et immeubles de bureaux, une autoroute fait pratiquement le tour de l'île. En observant attentivement, on remarque de larges centres commerciaux, une profusion de téléphones portables, de voitures, de panneaux publicitaires vantant des marques mondiales ; on vend les mêmes boissons et aliments qu'en France ; on élit des Miss, les jeunes écoutent du rap, s'habillent en Nike. Qu'est-ce qui distingue alors cette île d'une banlieue française ? Ses paysages exotiques et sa population métissée ? « Île intense », selon le slogan touristique, île de tous les métissages, ces images qui en appellent à l'exotisme n'apprennent finalement rien au visiteur. Les réalités ne se montrent pas si facilement.

Il y a de fait plusieurs mondes, monde de la consommation, monde de la francité, monde créole, monde des croyances, monde de la nuit, mondes imaginaires. Ces mondes coexistent, s'interpénètrent, se recouvrent. Certains disposent d'un « plus » de pouvoir. Ainsi le monde de la francité a-t-il pour lui de plus grands moyens d'attraction et de dissémination que le monde créole. Ce dernier résiste, mais il est fragile. Les phénomènes de créolisation constituent la singularité de la société réunionnaise. Comment faire apparaître cette singularité sans la réduire à une « différence de », comme « différence à partir de l'histoire française ou européenne » ? La singu-

larité du monde créole réunionnais n'est pas une déviation de la norme, ne se fonde pas par sa différence avec quelque chose d'autre ; cette singularité est différence. Il ne s'agit pas de chanter une identité idéalisée, qui serait par nature hybride et ouverte, mais de rendre visible les multiplicités sociales et culturelles qui émergent continuellement et se maintiennent de manière irréductible. Il s'agit aussi d'observer comment les forces économiques pèsent sur cette singularité, comment leur logique transforme les différences culturelles en biens de consommation, leur enlevant ainsi une part de leur « radicalité ». La Réunion comme « parc à thème » du métissage serait tout à fait envisageable pour une mondialisation où le commerce dicterait sa loi.

Il faut souligner tout d'abord qu'il y a des Outre-mers, et non un Outre-mer¹. Quoi de commun en effet entre la Nouvelle-Calédonie et la Réunion, entre Mayotte et la Martinique, entre la Guyane et Tahiti, sinon d'être des territoires liés, culturellement, politiquement et économiquement, à la France ? Le lien que chaque territoire entretient avec la « métropole » est complexe, travaillé par l'histoire, affecté par les luttes anti-coloniales, affaibli ou renforcé au cours des siècles. Il n'est pas perçu de la même manière à Cayenne ou à Nouméa, à Saint-Denis de la Réunion ou à Fort-de-France. Chaque collectivité ultramarine a une histoire, une culture, une ou plusieurs langues qui ne sauraient être confondues. Rassembler ces territoires sous un seul et unique signe, « l'Outre-mer », témoigne d'une indifférence ou d'une ignorance de leur spécificité. La Réunion est « plurielle » : elle s'est construite sur une histoire d'esclavage, de servilisme² et de colonialisme, de croisements de civilisations, d'assimilation, de résistance, et de métissages. Au-delà, d'une part, d'un discours lénifiant sur la créolité et le métissage, présentés comme l'avenir du monde, et, d'autre part, d'un discours du ressentiment, de la revendication identitaire ou statutaire, est-il possible de présenter « un état des lieux » qui rende compte de la complexité de la société réunionnaise, sans tomber dans la double impasse de l'idéalisation ou de la victimisation ?

L'objet de cette présentation n'est pas de faire un état des lieux exhaustif. Je souhaite simplement suggérer deux thèmes de recherches, en proposant de les aborder à partir d'angles de vue nouveaux : la Réunion dans l'espace india-océanique et les phénomènes de créolisation. Mon approche s'inscrit dans la perspective des études post-coloniales qui révèlent et contestent l'héritage du discours et des représentations coloniales et de ses rémanences. Adoptant la proposition de Dipesh Chakrabarty de « provincialiser l'Europe » (2001), je récusé le manichéisme binaire imposé par toute une historiographie européenne et qui inscrit la loi suivante : le « dominé » est condamné à l'anachronisme et à la répétition ; seuls les « dominants » ont le privilège d'habiter « le nouveau et l'actuel » (Hardt, 2001). Nombre de discours anti-coloniaux ont cherché à questionner ce manichéisme en opérant un simple renversement : le dominé serait le porteur de la révolution authentique, le dominant n'ayant plus qu'à le suivre. Cette attitude qui eut un intérêt stratégique ne peut plus suffire à répondre aux complexités des nouvelles formes de pouvoir. L'héritage du colonialisme ne constitue pas le pilier central autour duquel s'organisent les temporalités actuelles. Ainsi, aux côtés d'une critique des représentations et du discours colonial, il faut y ajouter une critique des nouvelles formes de domination qui affectent la Réunion. Mais il

s'agit aussi de chercher *comment formuler les questions de manière nouvelle*. Ainsi, plutôt que de se centrer sur la question statutaire dans son seul aspect juridique, on pourrait poser la question suivante : si l'Outre-mer est une « ressource politique » pour la France et pour l'Europe, comment penser ce qui fait, et ne fait pas lien, entre l'Outre-mer et la France, entre l'Outre-mer et l'Europe ?

La Réunion n'appartient pas exclusivement à l'histoire du monde colonial, elle est constitutive de l'histoire de la République française, celle qui énonce l'égalité de ses citoyens, mais maintient les Réunionnais dans un statut de colonisés (abolition de l'esclavage : 1848 ; abolition du statut colonial : 1946). Comment continuer à débattre de la citoyenneté, des principes de la République, si l'on n'intègre pas l'histoire concurrente des exclusions et des exceptions aux principes ? Comment la Réunion va-t-elle exister dans l'Europe, non pas simplement comme région « ultra-périphérique », mais comme participant actif à l'élaboration d'une Europe qui renoncerait à l'eurocentrisme ? Et encore : quelle contribution la Réunion peut-elle apporter à l'analyse de phénomènes tels que l'interculturel, la pluralité des religions et une nouvelle laïcité, les liens entre démocratie et pluralité culturelle, entre égalité des citoyens et différence culturelle ? Ces phénomènes sont loin d'être nouveaux sur l'île ; ils sont là, présents, dès les premières années de sa constitution en colonie française. L'étude de ces questions exige cependant un décentrement du regard où la Réunion n'est plus perçue comme un simple appendice de la France dans l'océan Indien, mais comme un lieu singulier qui, pour autant, ne peut renier sa relation et sa dépendance à la France. Double jeu du singulier et de l'assimilé, de l'isolement et du lien. Double injonction de l'héritage : garder, préserver, réaffirmer le passé *et* le réinterpréter, le critiquer, le déplacer. Pas de nostalgie, pas de glorification de la singularité mais une déconstruction du lieu, une éthique de la mise en cause des certitudes, en revenant sur l'histoire de la subjectivité, du sujet politique, de la démocratie, d'une histoire qui s'inscrit dans une matrice : matrice du déni du sujet (esclavage), de l'exclusion de la démocratie (colonisation), matrice du camp et de l'enfermement (plantation, camp des esclaves et des engagés), mais aussi matrice de la créolisation et de l'invention d'une manière de vivre et de faire.

L'océan Indien, zone de contacts

Le premier geste de cet état des lieux consiste à situer l'île de la Réunion dans son espace géographique et culturel, le monde de l'océan Indien, « zone de contacts ». Une zone de contacts est un « espace de rencontres produites par la colonisation, espace dans lequel des peuples séparés par la géographie et l'histoire sont entrés en contact les uns avec les autres et ont établi des relations, marquées par la coercition, l'inégalité et le conflit (Pratt, 1999). Dans le cas de l'océan Indien, l'espace de rencontres *précède* la colonisation européenne. Vu sous l'angle de la longue durée, l'océan Indien est un espace culturel construit par la rencontre des civilisations africaines, asiatiques (sud

et est) et musulmane, et enfin européenne. L'historien K. N. Chaudhuri, parle d'une « unité structurelle spécifique de l'océan Indien, unité qui serait la somme de quatre civilisations : islamique, sanskrite, des sociétés du Sud-Est asiatique et de la Chine confucéenne³ ». Le rôle central du commerce (esclaves, épices) structure l'espace et affecte l'histoire des populations riveraines (Chaudhuri, 1990 ; Pearson, 1996). De grands ports se créent, véritables villes-monde, lieux de l'interculturel, de la cohabitation de religions et d'une *lingua franca*⁴. Dans ces ports, marchands, voyageurs, interprètes, banquiers, construisent des réseaux d'échange basés sur la liberté de commerce et le respect de la parole donnée (Chittick, 1974 ; Hall, 1996 ; IHPOM, 1981 ; Lombard, 1988 ; Pearson, 1996 ; Unesco, 1974).

Ainsi le professeur Solofo Randrianja, historien de la zone, rapporte-t-il ceci :

— « L'océan Indien abrite plusieurs fuseaux historiques, pour reprendre l'expression de Fernand Braudel, qui, à un moment ou à un autre de l'histoire des civilisations riveraines, ont tenté et réussi à exercer un contrôle de l'océan et de la circulation des marchandises et des hommes, et partant à impulser des éléments décisifs à l'interpénétration des cultures. Un tel processus a conduit à la constitution de réseaux d'échanges qui ont duré plusieurs siècles. Ainsi les évolutions que l'on peut constater à l'issue des accords contemporains sont aussi observables dans l'histoire. Du point de vue historique il faut parler des mondialisations qui ont aussi produit des régionalisations. Son étendue, les nombreuses mers qui le constituent ainsi que les terres immergées qui le bordent, lui font mériter, plus que tout autre océan, le qualificatif de carrefour de civilisations, matérialisé par l'existence de ce que Paul Ottino (1974a, 1974b) a appelé les civilisations de frange⁵ qui se sont épanouies dans différentes îles et archipels⁶, notion à laquelle fait écho celle de zone de contact (Vergès, 1999, 1). Les grandes aires de civilisations bordant l'océan constituent les "cellules souches" de ces "civilisations de frange"⁷. »

Dès leur arrivée en 1498, les Européens (d'abord les Portugais puis les Anglais et les Français) cherchent à imposer leur monopole : toute marchandise doit être soumise à leur contrôle, les routes du commerce doivent répondre aux besoins de leur économie. Ils tentent de détruire les échanges et contacts qui échappent à leur logique mercantile, le rapport de force dictant la loi plutôt que la négociation. Cependant, ils ne parviennent pas à imposer une hégémonie complète. L'océan Indien demeure un espace de contacts et d'échanges où les marchands et travailleurs hindous côtoient les marchands *karana*, les petits boutiquiers et restaurateurs chinois leurs clients malgaches, *Malbars* et *Kaf*.

Parler de l'océan Indien, c'est aussi envisager une aire vaste à l'échelle du monde en termes géopolitiques. Les puissances coloniales avaient noté sa place stratégique dans le cadre de l'acheminement vers l'Europe de nombreuses ressources ; il occupe toujours cette place en matière de ravitaillement pétrolier pour les grandes puissances mondiales. À l'heure actuelle, il accueille les routes maritimes reliant le Moyen-Orient, l'Afrique, et l'Asie à l'Europe et à l'Amérique. Une part importante du pétrole brut et de ses dérivés extraits des puits du golfe Persique et de l'Indonésie y

transite. Les puissances régionales ont bien tenté de contrer la militarisation de l'océan (Besbo-ruah, 1977 ; Bhargava, 1990 ; Delcorde, 1993 ; Kapur, 1982), mais elles n'ont pu empêcher la construction de la base militaire américaine de Diego Garcia, qui permet aux avions de chasse et aux bombardiers d'atteindre l'Afrique comme l'Asie centrale et les pays du Moyen-Orient.

L'émergence de l'Islam comme force politique (l'océan Indien abritera demain la majorité des musulmans dans le monde), la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, les désirs de l'Inde, de l'Australie et de l'Afrique du Sud d'affirmer une présence prééminente dans l'océan Indien, sont facteurs de changement. La création de la Southern African Development Community en 1980, (dont Maurice et les Seychelles sont membres) et de l'Indian Ocean Rim Association for Regional Cooperation en 1995 (Maurice et Madagascar en sont membres) sont l'expression d'une réponse régionale aux défis nouveaux de la « mondialisation ». La Cross Border Initiative, lancée en 1992 par le FMI, la Banque mondiale, la Communauté européenne et la Banque africaine pour le développement, cherche à promouvoir l'intégration économique des pays qui bordent le sud-ouest de l'océan Indien. Les îles du sud-ouest ont créé leur propre structure de coopération, la Commission de l'océan Indien.

Toute mondialisation s'accompagne de phénomènes compensatoires de « régionalisation » qui se créent à partir d'anciennes ou de nouvelles routes du commerce. Le rôle des diasporas dans la création de nouvelles routes d'échanges ne peut être négligé. L'hypothèse que j'avais faite en 1998, dans la perspective d'un projet de recherche sur les économies diasporiques dans la zone de contact constituée par les îles du sud-ouest de l'océan Indien, a révélé que ces économies étaient *en voie de formation*⁸. Dans son rapport, Thierry Malbert a montré comment de nouveaux liens se tissent entre la Chine, le Japon, l'Inde et les îles⁹. L'étude du professeur Ho, économiste, confirme que les diasporas vont s'efforcer de renforcer des réseaux transnationaux, faisant appel à une solidarité ethnique ou religieuse et aux liens avec le pays des ancêtres (Ho, 2001).

À la Réunion, on peut noter l'intérêt récent des groupes ethniques pour les « cultures d'origine », avec l'ouverture d'écoles de langues (urdu, tamil, chinois, malgache) et de danse (indienne, chinoise), l'organisation de manifestations culturelles (venues de troupes de danse et de musique) et de voyages au pays des ancêtres, la circulation des films de Hollywood, la popularité des fêtes indiennes et chinoises, le port du sari, du voile, ou du costume panjabi. Ces cultures sont souvent le résultat d'une réinvention de la tradition, pour reprendre l'expression d'Eric Hobsbawm. La culture d'origine ne saurait être retrouvée comme telle. Elle a été perdue à jamais. Déjà, radicalement transformée par l'expérience de la déportation et de l'exil imposé par la « traite » et l'« engagisme », la culture d'origine a été ensuite créolisée dans la matrice de la plantation. Toute origine est un fantasme. Cependant, dans cette recherche d'une origine fantasmée, on peut lire aussi une tentative de retrouver une différence niée par la francité coloniale, ou marginalisée par la république jacobine.

L'étude de l'hétérogénéité de cet espace india-océanique et de ses diasporas, dans lequel la Réunion s'inscrit, présente des difficultés méthodologiques, mais ce sont ces difficultés mêmes

qui rendent toute recherche passionnante. Les universités américaines et australiennes ne s'y sont pas trompées et de nombreux centres et bourses de recherche avec l'océan Indien comme objet d'études ont été créés ces dernières années (Duke University, Iowa University, projet à Yale) ou sont en voie de création (UCLA). La Réunion pourrait occuper une place d'avant-garde dans la recherche du monde india-océanique. Dans cette perspective, il est bien dommage que le laboratoire, créé à l'Université de la Réunion, par l'anthropologue Paul Ottino ait disparu et n'ait pas été remplacé. La revue *Kabaro*, dirigée Jean-François Hamon et Yu-Sion Live, est venue combler un vide en offrant un « support international pour l'expression des recherches en sciences humaines et sociales à la Réunion, dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien et dans les pays d'Afrique australe¹⁰ », mais ne saurait remplacer l'existence d'un centre de recherches. Le Centre de recherches basé à Aix-en-Provence, dirigé et maintenu au cours des ans par Hubert Gerbeau, manque de moyens. L'université n'est cependant pas le seul lieu de production et de diffusion des connaissances. Les chaînes réunionnaises de télévision et de radio ont un rôle à jouer dans la mise en émergence de la région et du rôle de la Réunion. Il est ainsi bien regrettable qu'un événement aussi important pour l'avenir de la région que l'élection présidentielle à Madagascar n'ait pas fait l'objet de débats et de reportages à la télévision, en décembre 2001. Étant à la Réunion lors du premier tour de ces élections, j'ai pu constater le peu de place donnée à cet événement dans les journaux télévisés. On peut pourtant facilement imaginer des interviews avec des politologues, des historiens et divers observateurs avertis, s'intéressant à la Grande Île : les portraits des candidats auraient pu être faits.

On peut donc voir se dessiner, au travers de cette rapide présentation de l'espace india-océanique, des objets d'étude. Entre autres :

1. L'histoire des solidarités « transversales » (inter-îles) et des liens avec les mouvements d'émancipation européens, l'étude des moyens de communication de ces solidarités.
2. Approfondissement de l'histoire de la traite dans la région : rôle de Zanzibar, des Comores ; transformation des relations culturelles et sociales dans les îles et entre les îles ; rémanences de pratiques malgaches et africaines.
3. Les routes d'échanges formelles et informelles qui se dessinent actuellement dans l'océan Indien, la Réunion se situant dans le courant d'échanges Asie-Afrique.
4. L'Islam dans la région : ses formes et expressions locales, les relations entre les communautés musulmanes (comoriennes et gudjerati, par exemple).
5. L'Europe et les pays de l'océan Indien.
6. La constitution à travers l'histoire des diasporas et de leur rôle (créolisation des diasporas, réorganisation en communautés ethniques : comment se constituent ces mouvements ?). Les nouvelles migrations inter-îles.

Ces questions ont déjà fait l'objet d'études, mais il serait bon de les regrouper et de les coordonner, de privilégier des études interdisciplinaires et transversales, afin de dégager les grandes

lignes d'une *école de recherche* qui prenne en compte les pratiques de l'interculturalité et les résistances à l'échange et au contact.

Créolisation et identités

Qu'est-ce qui individualise la « créolisation » au sein des processus de métissage et de contact pluriculturels ? Est-ce que chaque situation de métissage produit de la créolisation ? Pour ma part, je pense qu'il est encore nécessaire de rattacher les expressions créoles au monde de la plantation et de l'esclavage. On peut toujours affirmer que « le monde se créolise » (Glissant, 1996, p. 15), que les « villes-monde » d'aujourd'hui (Lagos, Mexico City, Los Angeles, Singapour) sont des lieux de créolisation, mais on ne peut faire l'économie de retracer la généalogie de la créolisation. Je reprends ici l'argumentation de Jean Benoist (1997) : le monde de la créolisation est un monde de la double contrainte, d'une tension entre contrastes marqués et unité. Ce « pluriel dans une contrainte » modèle l'unité, chaque fois travaillée par de nouveaux contrastes et par les inégalités sociales et économiques qui fixent les différences en inégalités. La créolisation exige un constant travail entre les contrastes et l'unité, tous deux *générés par les mêmes structures*. La créolisation n'est pas le produit d'une opposition de contraires qui s'excluent, c'est une combinaison complémentaire, un passage, une transformation, une pluralité en mouvement. La créolisation n'est pas harmonie, elle ne réconcilie pas, elle est placée sous le double signe de la rencontre et de la résistance à la rencontre. « L'hétérogénéité culturelle fondatrice des sociétés créoles s'est d'emblée structurée autour de contrastes forts, placés dans des oppositions explicites, tout en cherchant perpétuellement à réussir les synthèses qui évitent les explosions », écrit Jean Benoist (1997, p. 335). Pour résumer, pour qu'il y ait créolisation, il faut qu'il y ait conflit, tensions et recherche de synthèse, synthèse remise en question par les conflits sociaux et ethniques qui traversent la société créole, menacée par la tentation communaliste, par le refuge dans l'identitaire, la recherche des origines. C'est une réalisation fragile et l'on ne sait pas comment elle va résister aux grands courants de la mondialisation et de l'europanisation. Ainsi, doit-on voir la facilité avec laquelle la population réunionnaise a adopté un menu « européen » à Noël (le menu « foie gras, huîtres, dinde et bûche avec champagne », vanté dans les publicités à la radio et proposé par les supermarchés n'a pas été boudée) qui, souvent précédait le menu créole (cari bichiques, grains, letchis), comme un phénomène de créolisation, un ajout à la synthèse, ou comme une perte, une aliénation ? Que les parents réunionnais eux-mêmes, dans leur majorité, rejettent l'apprentissage de la langue créole à l'école doit-il être vu comme une ouverture au monde ou comme une perte ?

La créolisation réunionnaise est fragile et nombre de participants au colloque « Diversité culturelle et identité réunionnaise » organisée par la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise, tenue les 17 et 18 décembre 2001 au Conseil régional de la Réunion, ont souligné le manque

d'affirmation d'une singularité réunionnaise par la population. Honte de soi, honte de la langue. La linguiste Ginette Ramassamy a montré dans son travail avec les instituteurs et institutrices combien cette honte a des conséquences négatives : l'élève créolophone, interdit d'expression à l'école et la maison, finit par perdre toute confiance en soi, et ne parvient pas à la maîtrise du français¹¹. Cependant, une fois la honte et l'interdit levés chez les parents comme chez les enseignants, les progrès de l'enfant sont rapides — honte et interdit produits par des politiques de francité paranoïaques et qui se sont transmis de génération en génération. Mais le poids de l'héritage colonial, la rigidité du jacobinisme républicain n'expliquent pas tout. Ce sont les Réunionnais eux-mêmes qui sont en partie responsables de la dé-créolisation de leur société. Jean-François Sam-Long, Édith Wong Hee Kam, Ghislaine Bessière, Daniel Singainy et d'autres ont tous insisté sur, d'une part, la longue histoire de la répression des différences culturelles et, d'autre part, sur la responsabilité des Réunionnais dans le maintien d'une marginalisation de ces différences. Lucette Labache, dont le travail sur le *tabou* de l'ethnicité à la Réunion interroge la *doxa*, parle de « souffrance identitaire » et de la nécessité de définir une identité réunionnaise qui ne serait pas ethnique. Jean-François Reverzy souligne la répétition des violences fondatrices, parle d'une « psychotisation » de la société réunionnaise, ravagée par les effets pervers de la dépendance.

L'observatrice distanciée que je suis reconnaît la pertinence et la force de ces remarques. Je souhaiterais cependant soulever la question suivante : pourquoi ces discours mettent-ils l'accent sur la perte ? La capacité d'absorption de la société réunionnaise, cet aspect de « société-éponge » est-il vu comme le signe d'une faiblesse à résister, d'une passivité, d'une indifférence à ce qui est proposé (tout ce qui vient de France serait *a priori* bon), d'un manque d'approche discriminatoire ? Poser la question en ces termes insiste sur les notions d'aliénation, de manque, de faiblesse, de perte. On peut voir aussi dans cette capacité d'absorption, une ouverture, un intérêt pour ce qui est nouveau, autre. Certes, ce qui est nouveau est le plus souvent marchandise, nouveau produit de commercialisation. En quoi ce phénomène est-il spécifique à la Réunion ? N'est-il pas familier à toute société soumise au pouvoir de la marchandise ? C'est donc qu'il faut réintroduire dans l'analyse des phénomènes de créolisation le rapport de forces dans lequel ils s'inscrivent. On peut tout à fait envisager un multiculturalisme qui ne questionne pas les rapports de domination, une Réunion où se côtoieraient sans histoire (pris dans ses deux acceptions, sans généalogie et harmonieusement), pour le plus grand plaisir des touristes, le temple hindou, le temple bouddhiste, le rituel afro-malgache et l'église catholique, des restaurants ethniques, un marché des traditions. La société réunionnaise est traversée par des conflits, par des tensions raciales, travaillée par l'héritage des violences fondatrices. La créolisation ne l'a pas rendue naturellement bonne et conciliante. Afin de comprendre ce que la créolisation peut continuer à apporter d'émancipateur, de pratiques de négociation, de construction d'un espace où le sacré et le profane, le traditionnel et le contemporain partagent un même espace, il faut s'engager dans une introspection critique. Les phénomènes de créolisation sont à étudier à partir de cette méthode d'approche : comment les inégalités se font et se défont, comment de nouveaux groupes (ces dernières années, les Comoriens) sont assi-

gnés au « moins », à l'étranger rejetés, comment le monde créole se représente-t-il le monde qui l'entoure, monde codifié, doté d'un sens et légué ?

On voit que les Outre-mers offrent de nombreux chantiers de recherche dans les sciences humaines et sociales. La Réunion est située sur un axe de rencontres et d'échanges entre les mondes africain, asiatique, musulman et européen. C'est une société de différences, plurielle dès son origine, marquée par les discours et les idéaux de l'émancipation venus de l'Europe (républicanisme, marxisme, christianisme social), retravaillés par la situation coloniale. Soutenir pleinement la recherche en sciences sociales et humaines dans cette région ne devrait pas rencontrer de résistance formelle. Les mutations qui affectent le monde et cette région nous poussent à repenser les notions de centre et de périphérie, de les approcher de manière dynamique. La société réunionnaise bénéficierait d'une comparaison avec les sociétés voisines comme avec des régions plus lointaines afin de décentrer son propre regard, de l'arracher au lien mortifère qu'elle entretient avec elle-même et avec la France. La mise en perspective d'un certain nombre d'événements leur rendrait une dimension plus « vraie », moins fantasmatique, et favoriserait l'avènement d'un apaisement, et, tout à la fois, d'une plus grande distance avec le passé et d'une position plus active dans le présent.

NOTES

1. Le secrétariat d'État à l'Outre-mer et l'Institut des sciences politiques de Paris avaient d'ailleurs intitulé « Les Outre-mers français dans une République et un monde en mutation » le colloque international organisé le 24 novembre 2001.
2. La notion de *servilisme* a été proposée par l'historien Sudel FUMA pour désigner le système de l'engagisme, sous lequel le monde colonial organisa l'importation de milliers de travailleurs après l'abolition de l'esclavage en 1848 pour travailler dans les champs de canne à sucre. Ces travailleurs, en grande majorité venus de l'Inde, connurent des conditions de travail et de vie similaires à celles de l'esclavage (FUMA, 1982 ; MARIMOUTOU, 1989).
3. K.N. CHAUDHURY, « The Unity and Disunity of Indian Ocean History from the Rise of Islam to 1750: The Outline of a Theory and Historical Discourse », *Journal of World History*, 1993:4:1, p. 1-21.
4. Voir à ce sujet le très beau livre d'Amitav Gosh, *In an Antique Land*.
5. Les recherches menées sur Madagascar ont confirmé la validité du concept de culture de frange introduit par Paul OTTINO dans le domaine de l'océan Indien. Ce concept met l'accent sur les métissages, les processus syncrétiques générés par les mouvements de gens, de marchandises et d'idées au fil des siècles. Loin d'un simple amalgame d'éléments culturels de provenances diverses, ces syncrétismes s'organisent en fait — les exemples malgaches le montrent clairement — de manière originale dans chaque société considérée, en fonction d'apports et d'échanges extérieurs mais aussi de rapports de force internes aux sociétés. Dans le même temps, pour l'aire malgache, il est évident que nombre de sociétés présentent « un air de famille », et offrent l'aspect d'un certain continuum (BEAUJARD, 1999, p. 88).

6. L'auteur utilise le concept de « culture de frange », introduit par l'historien A.H. JOHNS à propos de populations côtières de Java, pour rendre compte des phénomènes syncrétiques qui marquent bon nombre de cultures du pourtour de l'océan Indien, cultures diffusées par des marchands et des marins.
7. Rapport de Solofo RANDRIANJA pour le projet « Mapping a Contact-Zone ».
8. Direction de la recherche « Mapping a Contact-Zone » financée par la Mac Arthur Foundation et le Conseil pour la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), avec Christiane RAKOTOLAHY, Pr Hai QUANG HO, Pr Solofo RANDRIANJA, Zakir HOUSSEN et Thierry MALBERT.
9. Extraits du rapport de MALBERT : « La Chine établit des contacts avec les Comores et Madagascar, mais surtout les Seychelles. Le pays de la grande muraille apparaît comme l'État avec qui les Seychelles entretiennent le plus de relation... Les sociétés chinoises installées à Madagascar ont contribué à faire baisser les prix de certains articles sur le marché... Le Japon s'intéresse à Madagascar en accordant des aides aux ONG ou à l'éducation : « deux bourses d'études sont accordées aux universitaires par le Japon », « le Japon offre 800 millions pour la construction de 24 écoles », « des chercheurs japonais en visite exploratoire : après le Zimbabwe les chercheurs scientifiques en biologie, anthropologie, plantes médicinales arrivent dans la grande île » (*Express Malgache*, août 2000). Les aides attribuées dans le domaine de l'éducation, de la santé et des infrastructures (barrages électriques, adduction d'eau) s'élèvent à plus de 400 milliards depuis 1979. Le Japon s'intéresse concrètement à Madagascar... L'axe vers l'Asie se dessine à travers l'émergence d'un réseau aérien reliant les îles de Madagascar, Réunion et Maurice à Singapour... La situation géopolitique de l'Inde est en pleine mutation, la construction d'une flotte marine importante (porte-avion, sous-marin performant) va changer dans quelques années la donne géopolitique de cette région du monde. L'Inde tend à rayonner dans cet océan qui porte déjà son nom. »
10. *Kabaro*, « Avant-propos », vol. 1, n^{os} 1-2, 2000.
11. Communication personnelle, décembre 2001.